

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2016 18 H 30

Présents : Mmes MM. BARAFFE Jean-Pierre, DARD Didier, DONZE Philippe, GAUSSIN Christian, GOSZKA Gilles, LEMAZO Karine, RIBIERE Jean-François, ROPP Michèle.

Absents excusés : Mmes MM. BARI Pierre, CARISEY Nicolas (procuration à M. RIBIERE), DOUMER Sonia, GOUSSET Claudine (procuration à M. GAUSSIN), LOMBARDET Christophe, Absents : Mmes BION Arlette, NOEL Charline.

Secrétaire de séance : M. BARAFFE Jean Pierre (unanimité)

BUDGETS PRIMITIFS 2016 (principal, eau, assainissement collectif, SPANC, chaleur)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
BUDGET PRINCIPAL voté à l'unanimité (10 voix POUR)			
719 760.00 €	719 760.00 €	704 451.20 €	704 451.20 €
BUDGET EAU voté à l'unanimité (10 voix POUR)			
111 108.00 €	111 108.00 €	224 703.00 €	224 703.00 €
BUDGET ASST COL voté à l'unanimité (10 voix POUR)			
64 226.00 €	64 226.00 €	340 834.00 €	340 834.00 €
BUDGET SPANC voté à l'unanimité (10 voix POUR)			
7 629.00 €	7 629.00 €	0.00 €	0.00 €
BUDGET CHALEUR 9 voix POUR (M. BARAFFE, raccordé au réseau, n'a pas pris part au vote)			
42 040.00 €	42 040.00 €	24 860.00 €	72 836.00 €

ADOPTION DES RAPPORTS 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, NON COLLECTIF ET réseau CHALEUR

Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Après présentation de ces rapports, le conseil municipal :

- ✓ **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, du service assainissement collectif, non collectif et réseau chaleur

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Budget chaleur : prix du kWh

Le maire rappelle la dernière délibération du 06 avril 2013 modifiant le prix du kWh au 1^{er} mai 2013.

Compte tenu de l'obligation d'équilibre du budget annexe chaleur, une augmentation du tarif s'avère nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer :

- le prix du kWh à 0.0744 € (au lieu de 0.0614 €) à compter du 1^{er} mai 2016.

➤ Unanimité (9 voix POUR)

(M. BARAFFE, raccordé au réseau chaleur, n'a pris part ni au débat ni au vote)

Affectation résultat de fonctionnement 2015 budget assainissement collectif

Annule et remplace la DCM 2016-15 ayant le même objet, seulement pour l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 7 665.15€
- un solde d'exécution d'investissement de - 104 563.02 €
- un solde des restes à réaliser d'investissement de + 47 786.65 €,
- soit un besoin de financement de 59 776.37 €

Décide :

- l'affectation en réserves R1068 de 7 665.15 €
- le report en fonctionnement de 0 €

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Comité consultatif sapeurs-pompiers

Le maire informe l'assemblée qu'un comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires doit être constitué dans chaque commune siège d'un C.P.I. et que, du fait du renouvellement du Conseil Municipal, ce comité doit également être renouvelé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à la désignation des 4 membres élus pour constituer ce comité :

- Le maire, Christian GAUSSIN
- M. BARAFFE Jean Pierre
- Mme ROPP Michèle
- M. DONZE Philippe

Les membres élus par leurs pairs au sein du C.P.I. sont :

- Le chef de corps, Philippe BRICE
- Didier PRENAT
- Didier DARD
- Emmanuel SCHOHN

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Pose d'un miroir à la demande d'un administré.

Le conseil municipal autorise la pose d'un miroir aux normes au niveau de la grande rue (CD 9), à la charge du demandeur, après accord du conseil départemental.

➤ Unanimité (10 voix POUR)

Fait à Saulnot, le 18 avril 2016
C. GAUSSIN, maire.

